

Première Synthèses

Informations

L'INITIATION « NAVIGUER SUR INTERNET »

Depuis mars 2001, chômeurs et salariés peuvent bénéficier d'un module d'initiation à l'informatique, au multimédia et à Internet. Fin 2005, 500 000 personnes avaient obtenu un certificat « Naviguer sur Internet » (NSI) validant ce module. La grande majorité des bénéficiaires de l'initiation sont au chômage et plus de la moitié suivent ce module en complément d'une formation plus large. Deux tiers des bénéficiaires ne sont pas connectés à Internet chez eux et 40 % d'entre eux n'avaient jamais utilisé Internet avant l'initiation.

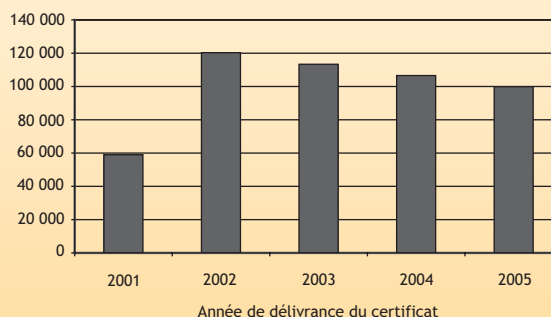
Le lancement du programme « Naviguer sur Internet » a été décidé par le Conseil interministériel de la société de l'information de juillet 2000. Il a pour objectif de donner aux chômeurs et aux salariés les connaissances de base pour pouvoir naviguer, communiquer et faire des recherches sur Internet. Cette initiation est proposée aux personnes effectuant un parcours de formation, notamment au sein de l'Association nationale pour la formation des adultes (AFPA) ou dans un atelier de pédagogie personnalisée (APP). L'ANPE prescrit aussi cette initiation aux demandeurs d'emploi

qui ne suivent pas un parcours de formation.

L'initiation se conclut par l'obtention du certificat « Naviguer sur Internet » délivré par le ministère en charge de l'emploi. Un référentiel de capacités de base permet de valider les acquis et de délivrer ce certificat. Entre mars 2001 et décembre 2005, la quasi-totalité des stagiaires – soit près de 500 000 personnes – ont obtenu ce certificat. Le nombre de certificats délivrés chaque année a cependant tendance à baisser : en 2002, 120 000 personnes avaient obtenu le certificat NSI.



Graphique 1
Évolution du nombre de certificats délivrés depuis la mise en place du dispositif « Naviguer Sur Internet »



Source : enquête auprès des bénéficiaires NSI, Dares.

Elles sont 100 000 en 2005 (graphique 1). Au cours du premier semestre 2005, le ministère en charge de l'emploi a mené une enquête pour mieux connaître les bénéficiaires de cette initiation (encadré).

Neuf bénéficiaires sur dix sont sans emploi

91 % des bénéficiaires de l'initiation NSI sont chômeurs, les 9 % restants étant des salariés en formation. Dans plus de la moitié des cas, l'initiation fait suite à une autre formation, notamment dans le technique (mécanique, électricité, bâtiment...), le secrétariat, la bureautique et l'informatique.

Les employés au chômage s'initient davantage à Internet que les chômeurs issus d'autres catégories socioprofessionnelles : 55 % des stagiaires sont employés, alors qu'ils ne représentent que 30 % de la population au chômage (tableau). En revanche, les ouvriers sont moins nombreux (20 %, contre 32 % pour l'ensemble des chômeurs) ainsi que les professions intermédiaires et les cadres

Encadré 1

L'ENQUÊTE AUPRÈS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'INITIATION NSI

Pour mieux connaître les bénéficiaires de l'initiation NSI, le ministère en charge de l'emploi (DGEFP) a lancé une enquête auprès des personnes ayant suivi l'initiation au cours du premier semestre 2005. 4 800 personnes ont ainsi rempli un questionnaire en ligne sur Internet à la fin de leur initiation, qu'ils aient obtenu ou non leur certificat. Ce questionnaire portait sur le déroulement de leur initiation, l'équipement informatique de leur ménage et leur utilisation passée d'Internet. Pour permettre une comparabilité avec l'ensemble de la population française, la plupart des questions ont été choisies identiques à celles de l'enquête « Technologies de l'information et de la communication » conduite par l'Insee en 2005.

(10 %, contre 20 %). Les femmes sont plus nombreuses à suivre une initiation NSI : 59 % des chômeurs bénéficiaires NSI sont des femmes, contre 51 % des chômeurs. Enfin, les chômeurs diplômés du supérieur sont moins nombreux à s'initier à Internet (13 %, contre 18 % des chômeurs).

mes, les 26 ans ou plus, les diplômés du supérieur sont plus souvent à l'origine de l'initiation. Les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont également davantage demandeurs.

Les groupes comprennent en moyenne neuf stagiaires qui disposent quasiment toujours d'un poste personnel pendant leur initiation.

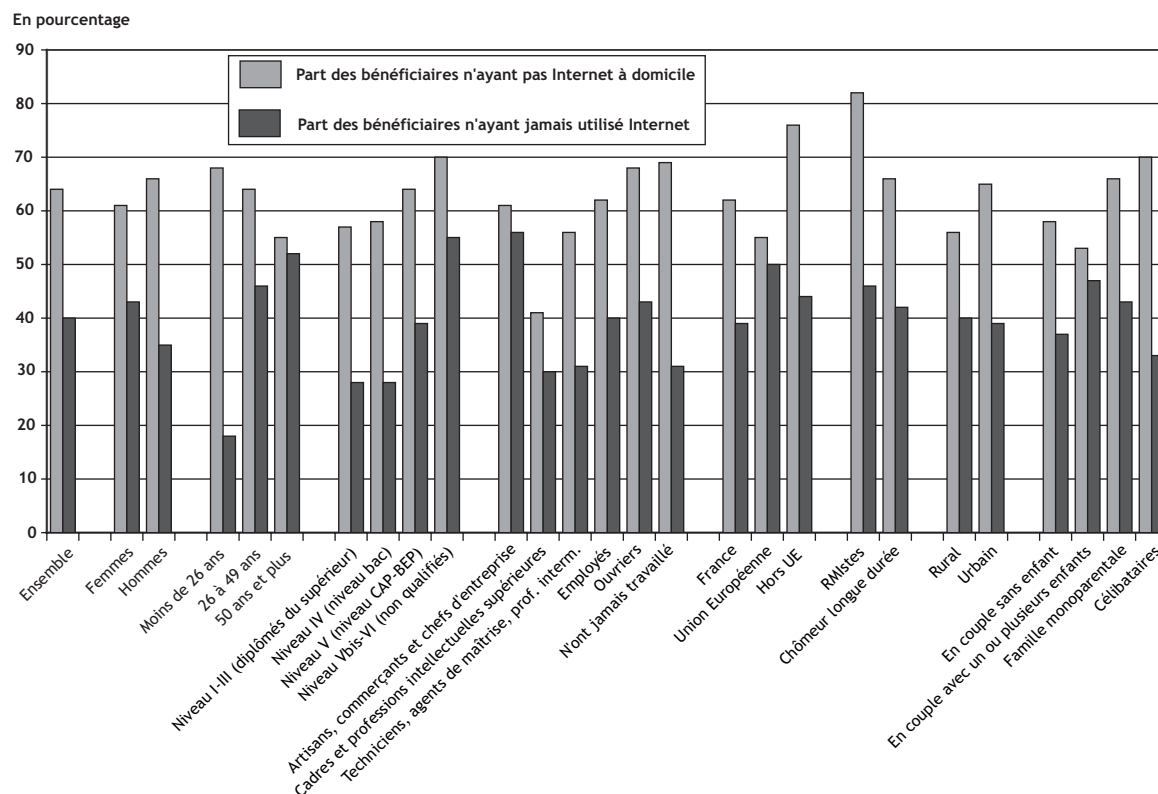
Les stagiaires sont très satisfaits de leur initiation, que ce soit de façon globale ou sur des points plus précis tels que la qualité des ordinateurs, de la connexion Internet ou de leur salle de

Le déroulement de l'initiation NSI

Un tiers des stagiaires ont demandé à suivre l'initiation NSI. Les autres l'ont suivie sur proposition d'un formateur ou d'un conseiller ANPE. Les fem-



Graphique 2
Qui n'est pas connecté à Internet ? Qui n'utilise pas Internet ?



Source :
enquête
auprès des
bénéficiaires NSI,
Dares.

Lecture: 64 % des bénéficiaires de l'initiation NSI n'ont pas accès à Internet à leur domicile. 40 % d'entre eux n'ont jamais utilisé Internet.

cours. En revanche, 41 % des bénéficiaires ont trouvé l'initiation trop courte : elle durait en moyenne 14 heures étalées sur deux jours et demi. Ce sont surtout les plus âgés qui aimeraient que l'initiation dure plus longtemps : 58 % d'entre eux ont jugé l'initiation trop courte, contre 21 % des moins de 26 ans. 40 % des stagiaires ont évoqué le manque de familiarisation avec l'informatique comme source de difficultés.

Deux tiers des bénéficiaires n'ont pas Internet chez eux

Au début de l'année 2005, 64 % des personnes ayant bénéficié d'une initiation NSI n'avaient pas accès à Internet à leur domicile, contre 48 % des 20-59 ans [1]. Les bénéficiaires de l'initiation NSI qui ont le moins souvent Internet chez eux sont, comme dans la population générale, les moins diplômés, les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées (ouvriers et employés), les RMIstes et les étrangers (graphique 2).

Les jeunes initiés à Internet sont moins équipés que les autres : 68 % n'ont pas Internet à domicile, contre 64 % des 26-49 ans et 55 % des 50 ans ou plus. Dans l'ensemble de la population française, les jeunes disposent en revanche bien plus souvent d'Internet chez eux que les plus âgés [1]. Une explication possible est que les jeunes bénéficiaires de l'initiation NSI sont souvent en recherche d'emploi et résident vraisemblablement moins fréquemment avec leurs parents que les étudiants. Ils peuvent alors faire face à des difficultés financières qui ne leur permettent pas de payer une connexion à Internet.

Les célibataires qui bénéficient de l'initiation NSI sont les moins bien équipés : 70 % n'ont pas accès à Internet chez eux contre 58 % pour les personnes vivant en couple et n'ayant pas d'enfant et 53 % pour les personnes en couple avec enfants. Ces résultats sont comparables à ceux de

Tableau 1
Les bénéficiaires de l'initiation NSI comparés à l'ensemble des chômeurs

	Ensemble des bénéficiaires de l'initiation NSI	Bénéficiaires de l'initiation NSI sans emploi	Ensemble des chômeurs
Femme	57,1	58,8	50,5
Homme	42,9	41,2	49,5
Moins de 26 ans	24,3	25,0	26,0
Entre 26 et 49 ans	60,9	61,2	58,5
50 ans ou plus	14,8	13,8	15,5
Français	89,2	89,9	89,6
Étranger	10,8	10,1	10,4
Niveau de formation			
I et II (diplôme bac+3 et plus)	3,9	4,1	9,8
III (diplôme bac+2)	8,7	8,8	8,1
IV (niveau bac)	23,0	24,2	22,9
V (niveau CAP-BEP)	38,8	38,4	34,8
Vbis-VI (non qualifiés)	25,6	24,5	24,4
Dernier emploi occupé			
Agriculteurs	0,4	0,4	0,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3,6	3,8	2,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,2	3,4	7,3
Techniciens, agents de maîtrise, professions Intermédiaires	6,7	6,5	12,6
Employés	53,7	54,5	30,3
Ouvriers	21,7	20,4	32,4
Retraités	0,3	0,1	0,0
N'ont jamais travaillé	10,4	11,0	15,0
Ancienneté de recherche d'emploi *			
Moins de six mois		34,1	36,7
De six mois à un an		27,5	20,3
De un an à deux ans		21,1	21,0
De deux ans à trois ans		9,7	10,7
Trois ans et plus		7,6	11,3

Source :
enquête
auprès des
bénéficiaires NSI,
Dares.

* - L'ancienneté de recherche est définie au sens du BIT pour l'ensemble des chômeurs et au sens de l'inscription à l'ANPE pour les bénéficiaires de l'initiation NSI (pour 11 % des bénéficiaires, la date d'inscription à l'ANPE n'est pas renseignée, soit parce que le bénéficiaire n'est pas inscrit à l'ANPE, soit parce qu'il n'a pas renseigné sa date d'inscription).

l'ensemble de la population française [2]. Les personnes élevant seules un ou plusieurs enfants sont moins souvent équipées, probablement parce qu'elles aussi ont davantage de difficultés financières : 66 % d'entre elles n'ont pas Internet à domicile.

Les hommes et les résidents des zones urbaines ayant suivi une initiation NSI ont moins souvent Internet à domicile que les femmes et les habitants de zones rurales. Ce constat, à première vue curieux, tient à des différences de configuration familiale. Les hommes, comme les habitants des zones urbaines, vivent bien plus souvent seuls : c'est le cas de la moitié des hommes, contre un quart des femmes, et de 37 % des habitants en zone urbaine, contre 29 % des habitants en zone rurale. En fait, si l'on raisonne à structure familiale identique, le lieu de résidence n'a pas d'impact sur la disponibilité d'Internet à domicile et les hommes sont plus fréquemment connectés à Internet à leur domicile que les femmes.

40 % des bénéficiaires n'avaient jamais utilisé Internet avant l'initiation

Les bénéficiaires de l'initiation NSI disposent un peu moins souvent d'Internet chez eux que la moyenne de la population et ils sont plus nombreux à ne s'être jamais connectés au Web : 40 % d'entre eux n'avaient jamais utilisé Internet avant l'initiation, contre environ un tiers des 20-59 ans en 2005 (graphique 2).

Parmi les bénéficiaires de l'initiation NSI, les peu qualifiés sont plus nombreux à n'avoir jamais utilisé Internet : 55 % des non qualifiés et 39 % des bénéficiaires de niveau CAP-BEP, contre 28 % des bénéficiaires de niveau bac et plus. La familiarité avec Internet est moindre pour les commerçants et chefs d'entreprise, les ouvriers et les employés : 56 % des premiers, 43 % des ouvriers et 40 % des employés sont débutants contre 31 % des professions intermédiaires et des cadres.

On pourrait penser que l'accès à Internet à domicile conditionne largement le niveau de connaissance d'Internet des bénéficiaires. Ainsi, parmi les bénéficiaires de l'initiation NSI, les peu qualifiés, les ouvriers, les employés et les professions libérales sont à la fois moins souvent connectés à Internet chez eux et plus souvent inexpérimentés. Ce lien de cause à effet ne se vérifie toutefois pas pour toutes les catégories de bénéficiaires. Les femmes et les personnes vivant en couple avec des enfants ont plus souvent Internet chez eux et sont aussi plus nombreux à n'avoir jamais utilisé Internet. Si ces deux catégories sont mieux équipées mais plus souvent néophytes, c'est qu'une partie non négligeable d'entre elles dispose d'Internet à son domicile mais ne s'y est jamais personnellement connectée. C'est le cas de 26 % des femmes ayant accès à Internet à domicile (contre 13 % pour les hommes). Les jeunes sont la catégorie pour laquelle la familiarité avec Internet est la moins conditionnée par l'accès au réseau au domicile. Les jeunes ont vraisemblablement davantage eu l'occasion de s'initier aux nouvelles technologies dans le cadre de leur scolarité ou du

cadre familial. Ils sont plus enclins à se connecter à des réseaux disponibles à l'extérieur de leur domicile, notamment dans leur famille ou chez des amis.

Les bénéficiaires originaires des pays non européens disposent beaucoup moins souvent d'Internet chez eux mais sont à peine plus nombreux que les Français à ne s'être jamais connectés : 44 % contre 39 %. Ils connaissent mieux l'outil que les ressortissants de l'Union européenne (50 %).

Un tiers des bénéficiaires utilisaient régulièrement Internet avant leur initiation. Pour 64 % de ces internautes réguliers, l'initiation fait suite à une autre formation. Étant déjà dans un organisme de formation, peut-être profitent-ils de l'occasion qui leur est offerte pour consolider leurs connaissances sur Internet.

Une initiation considérée par la majorité comme un « plus » dans la recherche d'emploi

À l'issue de l'initiation, un certificat est délivré au stagiaire ayant assimilé les connaissances de

base sur Internet. 58 % des bénéficiaires considèrent l'obtention de ce certificat comme un « plus » dans la recherche d'emploi, notamment les moins qualifiés et les plus âgés d'entre eux. 22 % estiment que cela ne sert à rien, que l'important est d'apprendre à manipuler Internet, notamment ceux qui sont qualifiés. Les 20 % restants trouvent valorisant personnellement d'obtenir un certificat, notamment les jeunes et les peu qualifiés.

Après l'initiation, la quasi-totalité des bénéficiaires disent qu'ils continueront à utiliser Internet, pour rechercher un emploi (80 %), dans leur vie personnelle (61 %) et professionnelle (51 %). Enfin, un cinquième d'entre eux souhaitent compléter leur formation en informatique (bureautique, création d'un site web...).

Aurore FLEURET (Dares).

Pour en savoir plus

[1] Frydel Y. (2006), « Internet au quotidien : un Français sur quatre », *INSEE Première*, INSEE, n°1076, mai.

[2] Frydel Y. (2005), « Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à Internet », *INSEE Première*, INSEE, n°1011, mars.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) / Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret.
Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Téléphone : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00

www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES
Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 120 €, CEE (TTC) 126,50 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 125,20 €, hors CEE (HT, avion éco.) 129,10 €, supplément avion rapide : 7,90 €.

Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Dépôt légal : à parution.

Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.